

<https://ecoleetsociete.se-unsas.org/Pacte-progressiste-sur-la-fin-de-vie-le-SE-Unsa-s-engage>



école & société

Pacte progressiste sur la fin de vie : le SE-Unsa s'engage

- Société - Actu -

Date de mise en ligne : lundi 20 mars 2023

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

Alors que les réflexions sur le sujet de la fin de vie s'intensifient, 18 organisations de la société civile, dont le SE-Unsa, l'Unsa-Éducation et le Cnal ont décidé de s'allier pour constituer une force progressiste et républicaine afin de faire évoluer le cadre légal sur la fin de vie, avec une ambition forte : que chaque personne soit effectivement égale en droit et libre de ses choix.

Par l'hétérogénéité des organisations qu'il fédère et sa position, le *Pacte progressiste Fin de vie* entend dépasser les oppositions souvent montrées du doigt : les soins palliatifs et l'aide active à mourir sont complémentaires et non antagonistes. Pour les organisations membres du Pacte progressiste, il est nécessaire que la capacité des patients à exercer leur liberté de choix soit enfin reconnue.

Ces organisations, de composition et d'horizons très divers, se retrouvent sur la base de valeurs et de convictions communes. Elles représentent au total plusieurs million de Françaises et de Français : membres, militants ou clients de ces différentes structures.

Plus de 90 % des Françaises et Français sont favorables à ce que les personnes atteintes de maladie grave et incurable qui le souhaitent puissent être aidées à mourir ; l'objectif de ces organisations est de faire peser leur parole à hauteur de ce qu'elles représentent dans la société. Parler d'une même voix pour être plus forts, mieux entendus et mieux compris.

[Lire la déclaration du Pacte progressiste Fin de vie \(cliquez pour agrandir\)](#)

